



Rapport de Vote et d'Engagement

Au 31 Décembre 2022

SOMMAIRE

1. EN BREF

2. PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE VOTE

3. PRATIQUE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE EN 2022

4. PRINCIPES DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

5. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL EN 2022

6. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT COLLABORATIF EN 2022

7. HISTOIRE D'ENGAGEMENT

8. ENGAGEMENT AUTRES PARTIES PRENANTES

9. ANNEXES

10. RAPPORT DU RCCI SUR LE CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE VOTE

Conformément aux dispositions du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, La Financière de l'Echiquier (LFDE) vous fait part des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote aux Assemblées Générales des actionnaires des émetteurs dont les OPC, dont elle assure la gestion financière, sont actionnaires. Au travers de ce rapport, elle vous fait également part de la mise en œuvre de sa démarche d'engagement actionnarial.

Le présent rapport porte sur l'exercice 2022.

Les entreprises citées dans ce rapport étaient présentes dans les portefeuilles des OPC de LFDE au moment des Assemblées Générales, leur présence en portefeuille n'est pas garantie dans le temps.

Données au 31 Décembre 2022

1. EN BREF

La Financière de l'Echiquier est **un acteur reconnu de l'investissement responsable** depuis plus de 15 ans en étant, par exemple, signataires des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies depuis 2008.

Dès 2010, La Financière de l'Echiquier a lancé ses premiers fonds ISR laboratoires. Au 31/12/2022, **12 OPC composent l'offre des fonds labellisés ISR de La Financière de l'Echiquier**.

Au cœur de notre démarche d'investisseur responsable se trouve la volonté d'accompagner les entreprises dans la durée afin de les aider à améliorer leur modèle de gouvernance ainsi que leurs pratiques environnementales et sociales. Cette envie est portée par la conviction que **de bonnes pratiques ESG sont sources de performance financière**. Le lien entre ISR et performance financière a été démontré par une étude de LFDE, l'étude « ISR et performance », disponible sur la page « [Pour aller plus loin](#) » de notre site internet, au sein de la rubrique « Documents LFDE - Etudes et Publications ».

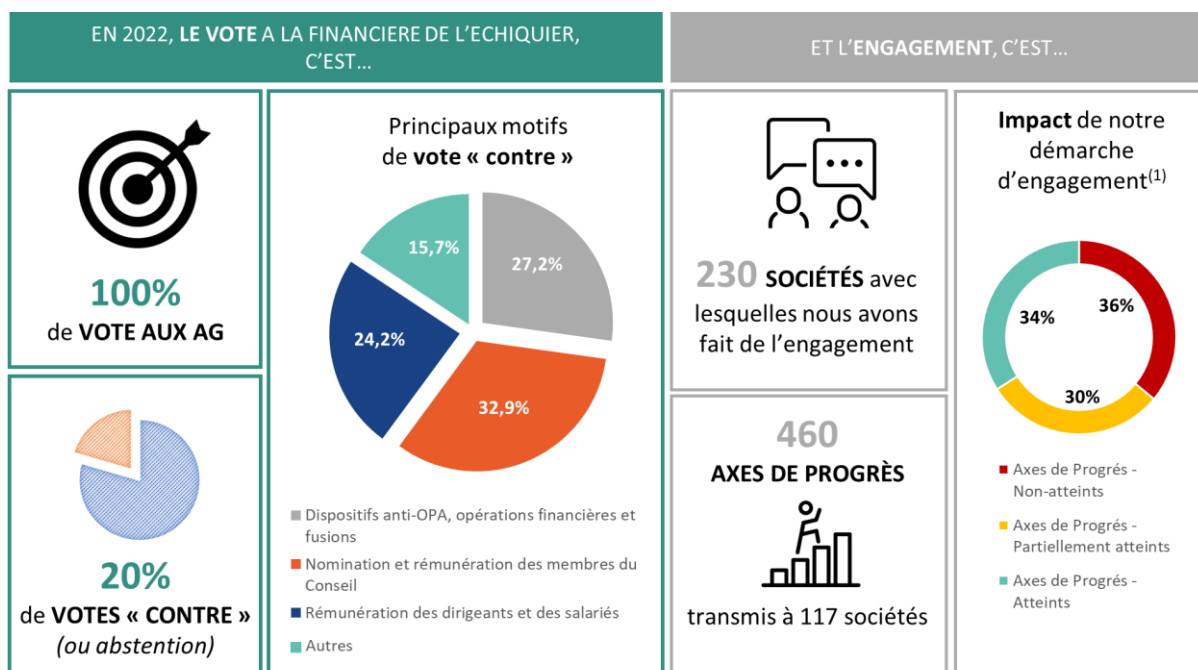
Cette conviction se matérialise par **l'exercice systématique des droits de vote** aux Assemblées Générales (AG) ainsi que par une **politique d'engagement actionnarial** auprès des sociétés dans lesquelles La Financière de l'Echiquier est investie. Selon nous, le vote et l'engagement font partie intégrante de la responsabilité d'investisseur, et en particulier de celle d'investisseur responsable :

- **Le vote aux Assemblées Générales** est selon nous du devoir de tout actionnaire. C'est pourquoi, nous avons pris l'engagement de voter de façon systématique à l'ensemble des Assemblées Générales des entreprises présentes dans nos portefeuilles gérés de façon active.
- **L'engagement actionnarial** est au cœur de notre relation avec les entreprises depuis 2013. Pour cela, nous engageons un dialogue avec les entreprises dans lesquelles nous investissons au moyen du partage d'axes de progrès précis. Ces axes de progrès constituent des objectifs à atteindre par les entreprises sur les aspects extra financiers que nous suivons dans le temps. Lorsque cela paraît adapté, nous n'hésitons pas par ailleurs à participer à des initiatives d'engagement collaboratif. Cette démarche est systématique dans le cadre de nos OPC actions labellisés ISR.

Au travers de la démarche d'amélioration continue de son approche d'investissement responsable, LFDE cherche à renforcer ses pratiques d'engagement individuel avec la volonté d'améliorer le ciblage de ses actions d'engagement et la qualité de son dialogue avec les entreprises, en particulier pour ses fonds labellisés ISR, afin de maximiser son impact.

L'approche d'engagement n'est pas la même selon l'approche extra-financière de chaque OPC, mais elle reste dans tous les cas supervisée par l'équipe de Recherche IR. Elle suit notamment les engagements réalisés par les équipes de gestion auprès des entreprises investies au travers du nombre d'axes de progrès envoyés et de leur niveau d'atteinte.

Les chiffres ci-dessous résument notre démarche de vote et d'engagement au cours de l'année 2022 :



¹Les résultats présentés concernent l'atteinte des 439 axes de progrès envoyés avant 2021 à 94 entreprises et dont l'atteinte a été évaluée au 31/12/2022. L'analyse des axes de progrès a été effectuée pour les entreprises présentes en portefeuille en 2022.

En 2022, nous avons voté à pour 100% des résolutions pour lesquelles nous avons été invitées à voter, pour des raisons techniques environ 1,5% de ces décisions de vote n'ont pas pu être enregistrées.

2. PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE VOTE

Le vote aux AG fait partie intégrante de notre démarche d'investisseur responsable. Depuis sa création, La Financière de l'Echiquier a mis en place sa propre politique de vote. L'exercice des droits de vote est selon nous fondamental car lors des AG sont présentées des résolutions déterminantes pour la vie des entreprises.

Depuis 2017, LFDE s'est engagée à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de voter de façon systématique à l'ensemble des AG. Le graphique ci-dessous rappelle les grandes évolutions de notre politique de vote :



La volonté de systématiser le vote quel que soit le pourcentage de détention du capital coïncide avec la mise en place de notre politique d'intégration ESG généralisée. En effet, fin 2017, LFDE a fait le choix de formaliser sa démarche d'intégration ESG en systématisant le vote et l'analyse ESG pour l'ensemble des portefeuilles gérés activement au sein de la société de gestion.

L'exercice des droits de vote a été volontairement organisé de façon décentralisée afin que chacun des gérants et analystes vote pour les entreprises dont il assure le suivi financier et extra-financier. Il a alors la responsabilité d'un vote unique pour l'ensemble des participations de LFDE dans cette entreprise. En effet, nous sommes convaincus qu'il est primordial d'avoir **une connaissance approfondie** et **un suivi dans la durée des entreprises** afin de comprendre les enjeux qui sont à l'œuvre lors des Assemblées Générales et de prendre ainsi les décisions qui nous paraissent à la fois bonnes pour l'entreprise et pour nos clients, en tant qu'actionnaires minoritaires. Cette organisation permet une implication de l'ensemble de l'équipe de gestion, avec l'appui de l'équipe de Recherche Investissement Responsable, et est facilitée par la retranscription de notre politique de vote en recommandations de vote sur la plateforme *Proxy Exchange* d'ISS. L'équipe de Recherche IR soutient l'ensemble des analystes et gérants afin de les aider dans leur compréhension des résolutions et dans le processus de vote. L'équipe peut être amenée à voter pour les AG des entreprises jugées stratégiques (entreprises controversées, résolutions affectant la stratégie RSE de l'entreprise, résolutions « Say On Climate », détention de capital importante, entreprises pour lesquelles une démarche d'engagement rapprochée est en cours...).

Lors de la saison des Assemblées Générales, en parallèle de l'exercice des droits de vote, il n'est pas rare que les analystes et gérants de La Financière de l'Echiquier soient amenés **à dialoguer avec les entreprises**. Ce dialogue peut être établi en amont de l'AG ou à la suite de l'exercice des droits de vote. Il a pour objectif d'accompagner dans la durée l'entreprise dans la rédaction de ses résolutions et dans sa transparence avec ses actionnaires au moment de l'AG.

Les données présentées dans ce rapport concernent l'ensemble des OPC couverts par notre politique de vote, ce qui correspond à **90%** des encours de LFDE au 31/12/2022. Les OPC gérés selon des

stratégies quantitatives et macro-économiques, la gestion thématique Afrique, ainsi que les fonds de fonds ne sont pas concernés par notre politique de vote.

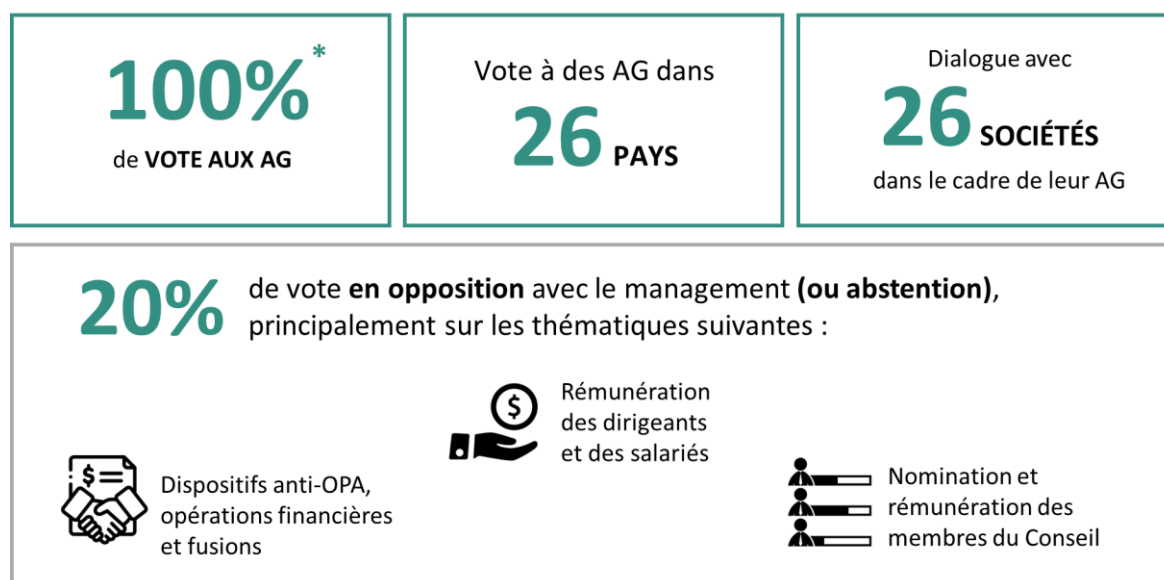
Vous trouverez notre politique de vote et d'engagement dans son intégralité sur notre site internet dans la section « Investissement Responsable », sur la page « [Pour aller plus loin](#) », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Vote et Engagement ».

La Financière de l'Echiquier exerce donc 100% de ses droits de vote dans la limite de l'obtention des autorisations à pouvoir effectivement voter lors des assemblées générales.

3. PRATIQUE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE EN 2022

3.1 EN BREF

En 2022, l'exercice des droits de vote à La Financière de l'Echiquier, c'est :



*LFDE a voté à 100% des AG dans la limite de l'obtention des autorisations pour exercer nos droits de vote. En pratique LFDE a obtenu ces autorisations dans 98,5% des cas.

Source : La Financière de l'Echiquier
AG = Assemblées Générales

3.2 RESULTATS DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2022 A L'ECHELLE DE LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

En 2022, nous avons voté à **375** Assemblées Générales pour un total de **6 494** résolutions, soit pour **100%** des entreprises de notre périmètre de vote dans la limite de l'obtention des autorisations nécessaires à l'exercice nos droits de vote. Selon l'AFG, en 2022, les sociétés de gestion de portefeuille françaises exerçaient effectivement leurs droits de vote pour 91% de leurs actions cotées en portefeuille, un chiffre en forte accélération sur l'exercice 2022.

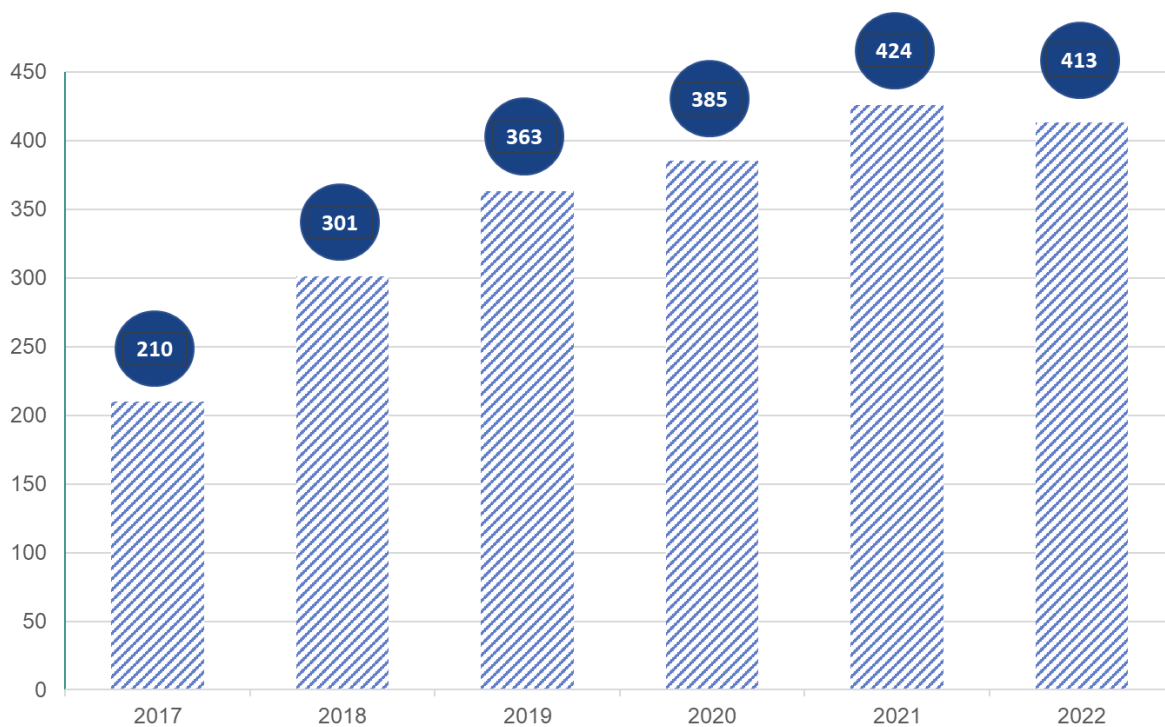
Les principaux chiffres reflétant l'activité de vote de La Financière de l'Echiquier en 2022 (comparaison avec les 3 années précédentes) sont les suivants :

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'AG votées	363	385	424	413
dont France	128	116	122	108
dont International (hors France)	235	269	302	305
Nombre de résolutions votées	5 315	6 067	6 616	6 494
dont votes "contre" (ou absentions)	22,1%	22,0%	20,6%	20,2%

Source : La Financière de l'Echiquier
Données du 01/01/2019 au 31/12/2022

Nous observons une stabilisation du nombre d'Assemblées Générales votées entre 2021 et 2022. Cette stabilité s'explique par la stabilité du nombre de stratégies investies en direct gérées par LFDE.

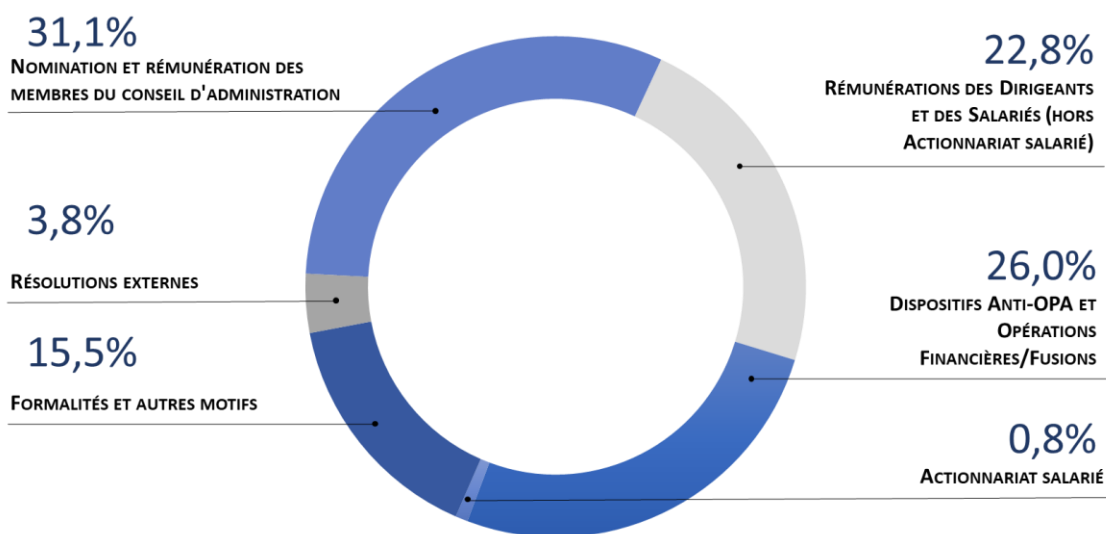
Evolution du nombre d'Assemblées Générales auxquelles La Financière de l'Echiquier a voté ces six dernières années :



Source : La Financière de l'Echiquier

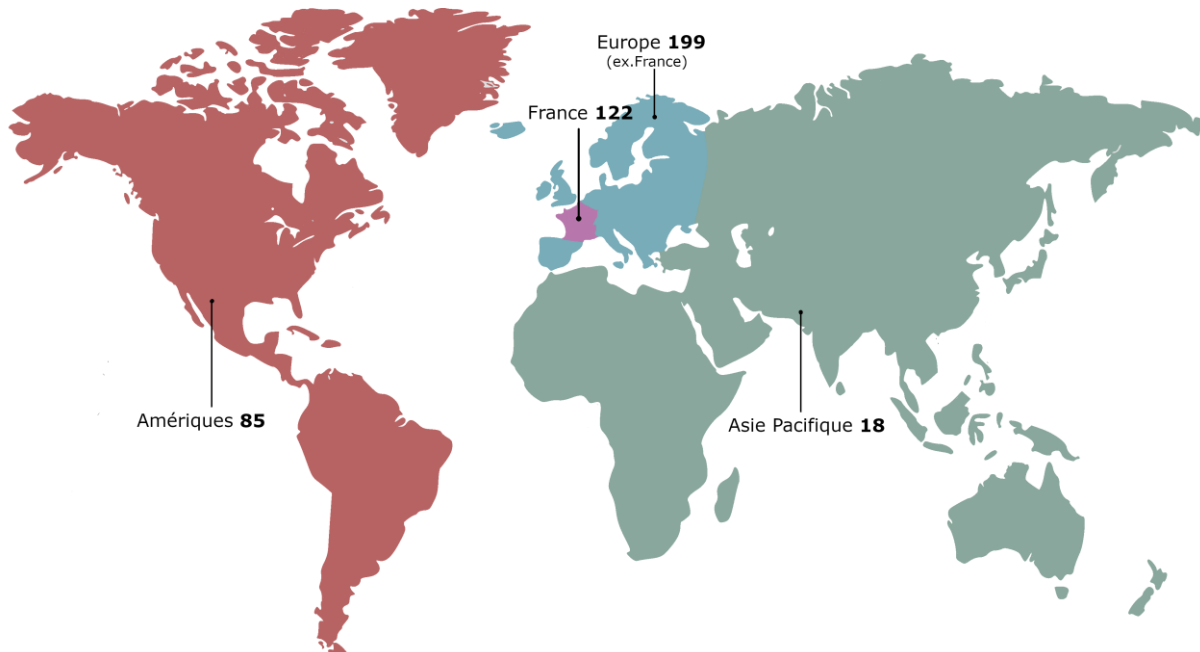
En 2022, La Financière de l'Echiquier a voté « contre » (ou s'est abstenu) à **20,2%** des résolutions pour lesquelles elle s'est prononcée, soit une opposition à **1 269** résolutions sur 6 670. Les cas d'abstentions sont rares (1,5% des votes en 2022). En comparaison, en 2022 selon l'AFG, le pourcentage moyen de vote « contre » des gérants français était de 20% (et 1% d'abstention).

Les motifs de ces votes « contre » sont synthétisés dans le graphique ci-dessous :



Source : La Financière de l'Echiquier
Données du 01/01/2022 au 31/12/2022

La répartition géographique des votes exercés au cours de l'année est la suivante :



Source : La Financière de l'Echiquier
Données du 01/01/2022 au 31/12/2022

En tant qu'investisseur responsable, nous analysons en détail toute résolution portant sur des thèmes environnementaux et sociaux. Nous avons ainsi soutenu **59%** des résolutions portant sur des sujets sociaux ou environnementaux, soit 62 résolutions sur 105. Nous restons particulièrement vigilants à la pertinence et au niveau d'ambition de chacune des résolutions sur des thématiques environnementales ou sociales, qu'elles soient proposées par les actionnaires ou le management de l'entreprise. En effet nous estimons que toutes les résolutions environnementales et sociales proposées par les entreprises

ne sont pas nécessairement vertueuses. Certaines résolutions dites « Say on climate » peuvent par exemple proposer des mesures et objectifs insuffisants par rapport aux enjeux.

Il arrive parfois que l'analyse au cas par cas des spécificités des entreprises nous amène à contrevenir à notre politique de vote, bien que nous fassions en sorte de limiter au maximum ces situations. Ces types de situation, qui sont néanmoins très encadrées où chacun de ces votes doit être justifié par le gérant et/ou l'analyste en charge du vote.

En 2022, ce cas de figure s'est produit pour **2,5%** des résolutions à l'échelle de LFDE (vs 2,3% en 2021).

Compte tenu du volume important d'AG auxquelles nous sommes invités à voter, **nous n'avons assisté physiquement à aucune AG.**

LFDE n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre des votes effectués lors de l'exercice 2022.

3.3 RESULTATS DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2022 A L'ECHELLE DES FONDS

L'ensemble de l'équipe de gestion est impliqué dans l'exercice des droits de vote. Chacun est responsable du bon déroulement du vote aux AG pour les valeurs dont il a la responsabilité. Un suivi est également effectué par nos équipes de Middle Office pour s'assurer de la bonne exécution de notre politique de vote.

Les principaux chiffres reflétant par fonds **l'activité de vote de LFDE** en 2022 (comparaison avec 2020 et 2021) sont présentés en annexe 9.1 de ce document.

3.4 DIALOGUE ACTIONNARIAL DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lors de la saison des AG et en parallèle de l'exercice des droits de vote, il n'est pas rare que les analystes et gérants de La Financière de l'Echiquier soient amenés à dialoguer avec les entreprises. Ce dialogue peut être établi en amont de l'AG ou à la suite de l'exercice des droits de vote :

- **Dialogue en amont de l'AG** : Dans le premier cas, il s'agit soit de demandes d'entreprises souhaitant nous consulter en amont de leur AG, dans la phase de définition et de rédaction de leurs résolutions ou encore pour recueillir notre ressenti vis-à-vis de certaines résolutions, soit d'une demande proactive de notre part afin d'éclaircir certaines de leurs résolutions. Dans ce cadre, nous les sensibilisons aux cas où notre politique de vote pourrait nous amener à voter contre certaines de leurs résolutions et leur expliquons comment adapter leurs résolutions en conséquence, si elles le souhaitent.

En 2022, nous avons réalisé **8** actions de dialogue en amont d'Assemblées Générales d'entreprises investies dans un ou plusieurs OPC gérés par La Financière de l'Echiquier.

- INFOTEL -
ASSOCIER LES SALARIES AUX SUCCES DE L'ENTREPRISE

Nous sommes actionnaires depuis plusieurs années du spécialiste français des services informatiques, **INFOTEL**. En amont de l'AG 2022 du groupe nous avons pu échanger avec Michel KOUTCHOUK principal actionnaire et co-fondateur de l'entreprise concernant une résolution portant sur la proposition d'attribution d'actions gratuites à certains salariés clés, ayant eu une contribution majeure au succès de la société durant les dernières années.

À la suite de cet échange au cours duquel nous avons eu avons pu mieux comprendre les raisons et le fonctionnement de cette résolution, nous avons décidé de soutenir cette résolution.

Dialogue pré-AG Formalités et autres motifs Gouvernance

- **Dialogue à la suite de l'exercice des droits de vote** : Le dialogue est régulièrement établi avec les entreprises à la suite de l'Assemblée Générale par les gérants et les analystes afin d'expliquer nos choix de votes (en particulier les cas de votes contre et d'abstention) et inciter l'entreprise à adopter de meilleures pratiques de gouvernance, ainsi qu'à ajuster en conséquence la rédaction de ses résolutions et sa transparence, dans la perspective de sa prochaine AG.

En 2022, ce type de dialogue actionnarial a concerné **19** entreprises dont...

- THERMADOR GROUPE -

UN PARTAGE DE BONNES PRATIQUES CONCERNANT LA TRANSPARENCE DE POLITIQUE DE REMUNERATION DES EXECUTIFS

À la suite de l'assemblée générale de **THERMADOR GROUPE**, nous avons souhaité partager avec la société certaines bonnes pratiques concernant la transparence de la rémunération des membres du comité exécutif.

En effet un des directeurs généraux délégués du groupe est rémunéré par une filiale du groupe dont il est également directeur général. Sa rémunération n'est donc pas soumise au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale de l'entreprise. Cette pratique étant pénalisée par les agences de conseil de vote, nous avons encouragé l'entreprise à trouver un moyen de donner plus de transparence sur le mécanisme de rémunération de cet exécutif lors de leur prochaine AG.

Après discussion avec l'entreprise, nous avons eu la confirmation que ce schéma allait évoluer et que la rémunération fixe du directeur général délégué concerné serait soumise au vote lors de l'AG 2023.

Dialogue post-AG

Rémunération des dirigeants et des salariés

3.5 HISTOIRES DE VOTES AUX ASSEMBLEES GENERALES

L'Assemblée Générale est un lieu privilégié pour laisser les actionnaires s'exprimer sur des sujets de plus en plus larges, bien que majoritairement relatifs à la gouvernance des entreprises. Il peut par exemple être question de la rémunération des dirigeants, d'évolutions capitalistiques ou de la stratégie climatique d'une entreprise. Nous avons choisi d'exposer ci-dessous différentes histoires de votes aux AG.

. HISTOIRES DE VOTES CONTRE LE MANAGEMENT

Dans les encarts ci-dessous sont détaillés plusieurs exemples d'Assemblées Générales tenues en 2022 pour lesquelles nous n'avons pas suivi les recommandations du management pour certaines résolutions. Nous avons choisi d'illustrer les trois principaux thèmes de vote « contre » que sont les dispositifs anti-OPA et opérations financières/fusions, la nomination et rémunération des membres du Conseil ainsi que la rémunération des dirigeants et des salariés.

- OCADO -

UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN DEFAVEUR DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

LFDE est attachée au respect des actionnaires minoritaires. Ainsi, nous ne souhaitons pas voir notre détention en capital se diluer. Par notre politique de vote, nous sommes systématiquement **opposés aux augmentations de capital sans Droits Préférentiels de Souscription (DPS)** qui exposent les actionnaires existants à un risque de dilution. Conscients que ce type d'opération permet de lever des fonds plus rapidement qu'une augmentation de capital avec droits préférentiels, nous encourageons les entreprises à les assortir a minima d'un délai de priorité pour les actionnaires existants. Par conséquent, nous avons ainsi été amenés à voter contre la résolution présentée par **OCADO** lors de son AG de mai 2022 ayant un objectif de lever du capital sans DPS, ni droit de priorité.

Vote **Opposition** **Opérations financières et fusions**

- MUNTERS -

QUESTIONNER LA NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'indépendance des administrateurs est un critère important pour nous quand il s'agit de déterminer si nous soutenons ou non la nomination d'un administrateur. Lors de l'Assemblée Générale 2022 de **MUNTERS**, nous avons voté contre la nomination de Kristian SILDEBY au sein du Conseil puisque cette nomination faisait passer la proportion de membres indépendants au sein du comité de rémunération sous les 50%.

Vote **Opposition** **Nomination et rémunération des membres du conseil d'administration**

- LATECOERE -

QUESTIONNER LES MECANISMES ANTI-OPA DES ENTREPRISES

Nous avons **voté contre une résolution permettant de continuer les programmes de rachat d'actions durant les périodes d'OPA**. LFDE est en effet défavorable aux mesures susceptibles de faire échouer une Offre Publique d'Achat (OPA) sans que celles-ci ne soient préalablement autorisées par les actionnaires lors d'un vote en Assemblée Générale pendant la période d'offre publique d'achat.

Vote **Opposition** **Mécanisme anti-OPA**

. HISTOIRES DE VOTES SUR DES RESOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES

Les enjeux climatiques, très prégnants dans les discussions avec les sociétés le sont également de plus en plus au sein des Assemblées Générales. Ainsi, l'année 2022 a été l'occasion d'observer des dépôts de résolutions de la part d'actionnaires sur ces enjeux, parfois encouragés par des ONG. Nous avons observé de nombreux dépôts de résolution en faveur d'une plus grande transparence sur les enjeux environnementaux propres aux entreprises. Nous sommes particulièrement vigilants aux résolutions sur ces thématiques, en effet celles-ci ne vont pas systématiquement vers plus de durabilité ou n'ont pas forcément un niveau d'ambition en adéquation avec les enjeux auxquels elles sont censées répondre. Nous avons par exemple intégré une section dédiée aux résolutions de type « Say on climate » à notre politique de vote.

- TESLA -

TRANSPARENCE SUR LES ENJEUX LIES A L'EAU

En amont de l'Assemblée Générale 2022 de **TESLA**, une coalition d'actionnaires a déposé une résolution ayant pour objectif d'obliger le groupe à publier un rapport concernant sa consommation d'eau. Il nous semblait important de soutenir cette résolution qui vise à responsabiliser les entreprises sur leurs externalités négatives et leur mode de consommation. L'importance des ressources en eau dans le procédé de fabrication des véhicules de la marque, notamment dans la fabrication des composants électroniques, rend cette résolution particulièrement critique pour le groupe.

Vote Approbation Environnement

- MODERNA -

ACCES A LA SANTE

Lors de l'AG 2022 de **MODERNA**, l'ONG Oxfam a déposé une résolution demandant la faisabilité d'un transfert de technologie liée au vaccin COVID-19 pour stimuler la fabrication dans les pays à revenus faible ou intermédiaire. EHIFA est devenu actionnaire de Moderna après cette l'AG, mais nous avons soutenu cette résolution pour nos autres OPC détenteurs de la valeur.

Vote Approbation Social

3.6 DEPOT DE RESOLUTIONS EN ASSEMBLEE GENERALE

La Financière de l'Echiquier, en tant qu'investisseur de long terme, privilégie le dialogue en direct avec les entreprises lorsqu'elle souhaite leur faire passer un message pour défendre les intérêts de ses clients, en tant qu'actionnaires minoritaires. La relation de confiance que nous construisons avec les entreprises au fil des années permet que nos demandes soient généralement prises au sérieux et entendues. Cependant, dans le cas où nous ne réussissons pas à avoir un écho positif de la part de l'entreprise avec laquelle nous avons engagé un dialogue et que nous considérons que l'enjeu est légitime et primordial, nous pouvons être amenés à déposer une ou plusieurs résolutions en Assemblée

Générale (cf. procédure d'escalade). Ces cas de figure sont exceptionnels et ne se produisent qu'en dernier recours. Nous avons co-déposé deux résolutions en 2022, dans le cadre du Climate Action 100+.

- TOTAL ENERGIES -

ENCOURAGER LA TRANSPARENCE DU PLAN DE TRANSITION ET SON ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS

En 2022, LFDE a poursuivi son dialogue avec **TOTALENERGIES** et a notamment participé aux dépôts de deux résolutions à l'occasion de l'assemblée générale du groupe. Ces dépôts de résolution ont été menés par deux coalitions d'investisseurs, chacune menée par un des référents de l'entreprise au sein du Climate Action 100+. Cet engagement s'inscrit dans la continuité de celui déjà mené depuis 2020 à travers cette même initiative et de notre engagement bilatéral. En effet la participation à ce type de dépôt de résolution fait partie de notre politique d'escalade si nous jugeons que les résultats de notre engagement individuel sont insuffisants.

L'une faisait la demande d'une transparence accrue sur les informations relatives à sa stratégie de décarbonation. Elle a finalement été retirée en amont de l'AG, après l'acceptation par le Conseil d'Administration du groupe d'une majorité des demandes inscrites dans la résolution. Elle demandait la publication des informations nécessaires à l'évaluation de l'alignement de leur plan de transition avec un scénario compatible avec l'Accord de Paris.

L'autre portait sur la mise en place d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre, alignés avec l'Accord de Paris. Cette dernière n'a pas été mise à l'ordre du jour de l'AG par le Conseil d'Administration.

Vote Environnement

3.7 MISE A DISPOSITION DES DONNEES

Les inventaires exhaustifs des votes exercés, résolution par résolution, aux Assemblées Générales des émetteurs présents dans les portefeuilles des OPC labellisés ISR, au cours de l'année écoulée sont publiés et accessibles librement sur le site internet de La Financière de l'Echiquier, dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Vote et Engagement ». Depuis l'exercice 2022, nous intégrons systématiquement aux inventaires de vote le rationnel de chacune de nos décisions de vote aux assemblées générales.

Ces inventaires sont également disponibles pour chaque OPC labellisé, sur la page qui lui est dédié, accessible depuis la section « Fonds » de notre site internet, sous l'intitulé « Inventaire des votes ».

4. PRINCIPES DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT

L'engagement individuel de La Financière de l'Echiquier se fait tout au long de la vie de nos participations et en particulier au travers de la définition, la formalisation et du partage d'axes de progrès avec les entreprises.

La démarche d'engagement individuel de LFDE fonctionne de la manière suivante :

- **Pour les OPC actions labellisés ISR** : A la fin de chaque analyse ESG, plusieurs **axes de progrès** sont définis par l'analyste ou gérant en charge de la valeur. Ces axes de progrès concernent les aspects environnementaux (dont climatiques), sociaux et de gouvernance de l'entreprise sur lesquels LFDE souhaite la voir évoluer. Nous souhaitons que les objectifs partagés avec l'entreprise soient **réalistes, mesurables et contrôlables**. Ces axes de progrès sont **formalisés par écrit** et **transmis à l'entreprise**.

Lors de l'entretien de suivi qui a lieu en moyenne tous les deux ans, nous apprécions ensemble les progrès accomplis sur la base des objectifs formalisés auparavant (axes de progrès atteints, partiellement atteints ou non atteints), et redéfinissons ensemble de nouveaux axes de progrès. En dehors de ce point d'étape formalisé tous les deux ans, en particulier pour les valeurs présentes dans nos OPC à impact, nous nous efforçons de suivre de façon plus régulière ces axes de progrès, à l'occasion des échanges que nous avons avec les entreprises tout au long de l'année

- **Pour les OPC obligataires et diversifiés labellisés ISR** : Le partage des axes de progrès avec les entreprises est cependant systématique dans les cas suivants :
 - Sociétés **non cotées**
 - Sociétés dont la note ESG est **inférieure** à 6,0/10
 - **Sociétés notées en catégorie B par les agences de notation financières.**
 - Axes de progrès concernant des enjeux ESG **particulièrement matériels** pour l'entreprise,
 - Il n'est pas rare que les gérants et analystes échangent avec d'autres parties prenantes de l'entreprise. Si certaines préoccupations communes émergent, il est alors important qu'en qualité d'actionnaires, **nous partageons avec l'entreprise nos remarques sur des sujets matériels,**
- **Les OPC en intégration ESG** : Nous encourageons le partage des axes de progrès avec les entreprises, en particulier dans les cas suivants :
 - **Détention importante en capital** par LFDE et proximité avec l'entreprise.
 - Sociétés dont la note ESG est **inférieure** à 6,0/10
 - Axes de progrès concernant des **enjeux ESG particulièrement matériels** pour l'entreprise.
 - **Consultation avec des parties-prenantes** : Il n'est pas rare que les gérants et analystes échangent avec d'autres parties-prenantes de l'entreprise. Si certaines préoccupations communes émergent, il est alors important qu'en qualité d'actionnaire nous partageons avec l'entreprise nos remarques sur des sujets matériels.

- **Engagement post-AG** : Lorsqu'un engagement lors de l'Assemblée Générale a déjà eu lieu, et lorsqu'il s'agit de sujets également identifiés comme étant des « axes de progrès » à la suite de l'analyse ESG, il n'est pas rare qu'ils soient partagés avec l'entreprise afin d'insister sur leur importance.
- **Climat** : Pour les entreprises des secteurs jugés matériels dans la **transition environnementale**, dont le poids des actifs détenus dans l'empreinte carbone de LFDE serait significatif, nous renforcerons notre analyse climat et notre démarche d'engagement.

Des axes de progrès sont cependant formalisés dans le cadre de chaque analyse ESG, il n'est pas rare que ceux-ci soient partagés lors des rencontres avec les représentants des sociétés concernés en dehors de la procédure d'envoi systématique.

Au travers de la démarche d'amélioration continue de son approche d'investissement responsable, La Financière de l'Echiquier cherche à améliorer le ciblage de ses actions d'engagement et la qualité de son dialogue avec les entreprises, en particulier pour ses fonds labellisés ISR, afin de maximiser son impact.

Vous trouverez notre politique de vote et d'engagement dans son intégralité sur notre site internet dans la section « Investissement Responsable », sur la page « [Pour aller plus loin](#) », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Vote et Engagement ».

5. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL EN 2022

5.1 EN BREF

A l'échelle de la Financière de l'Echiquier, l'année 2022 a donné lieu à l'envoi de **460** axes de progrès auprès de **117** entreprises, sur les 900 axes de progrès formulés sur 249 entreprises, à l'échelle de toute la gestion de LFDE. Dans le cadre de notre démarche d'investissement responsable, l'engagement est au cœur de la relation de confiance que nous avons avec les entreprises. Nos axes de progrès sont considérés comme des recommandations solides par les entreprises qui témoignent de la bonne compréhension que nous avons de leurs enjeux propres ainsi que des bonnes pratiques de leur secteur et de leurs concurrents. Nous sommes convaincus que l'engagement est étroitement lié à notre travail d'analyse ESG des entreprises et qu'il permet, outre l'amélioration des pratiques des sociétés, de mieux appréhender et, in fine, de réduire le risque de nos investissements.

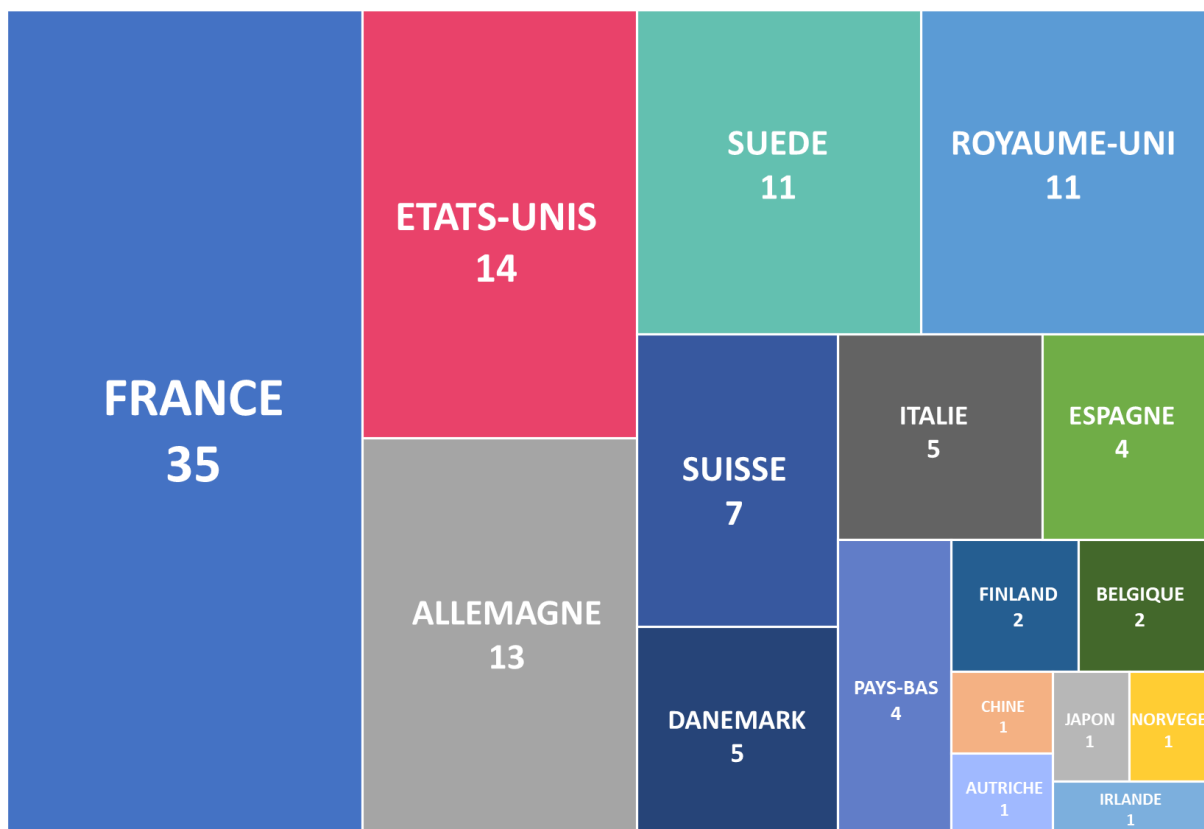
Ces axes de progrès sont systématiquement formalisés lors de chaque analyse ESG réalisée à la Financière de l'Echiquier. Leur envoi est systématique pour les sociétés présentes dans les fonds actions labellisés ISR.

Concernant les autres fonds de notre gamme les gérants et analystes en charge des analyses ESG des sociétés sont encouragés à faire parvenir ces axes de progrès aux entreprises concernées, lorsque cela leur semble pertinent.

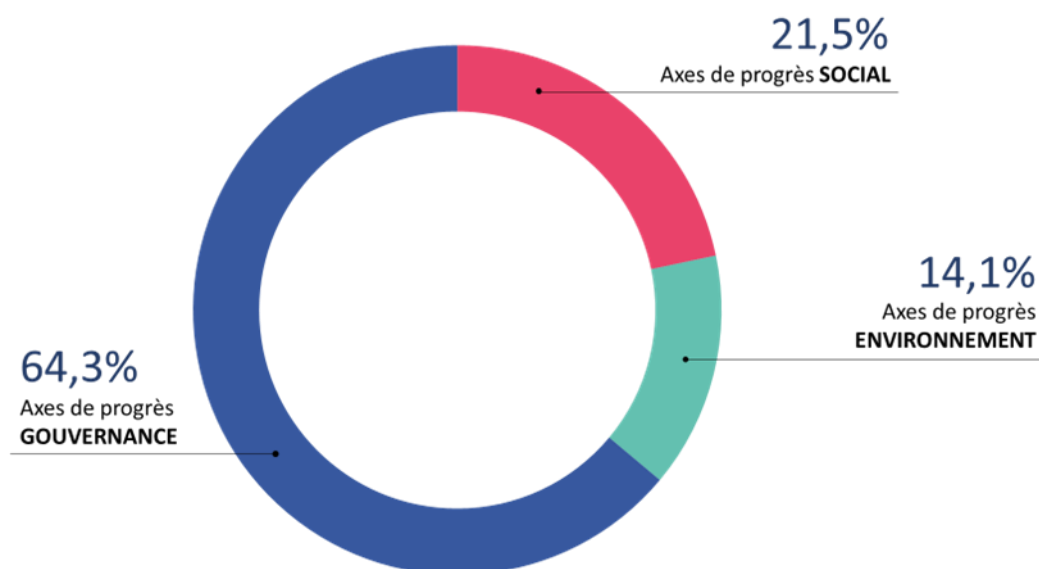
5.2 DONNEES SUR LES ACTIVITES D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL EN 2022

Au cours de l'année **2022**, nous avons transmis des axes de progrès à **117 sociétés**.

Géographiquement, notre engagement s'est décomposé comme suit (en nombre de sociétés) :



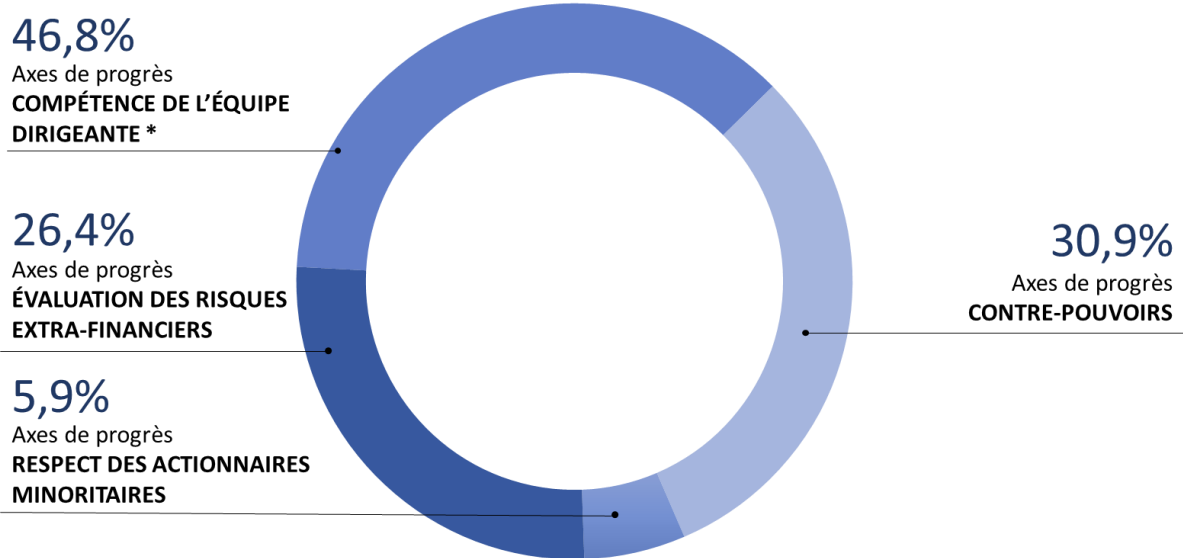
460 axes de progrès ont été transmis, adressant des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance selon la répartition suivante :



Source : La Financière de l'Echiquier
Données au 31/12/2022

Au sein de chacun des piliers, différentes thématiques ont été abordées selon la répartition suivante :

- **Thématiques de GOUVERNANCE :**

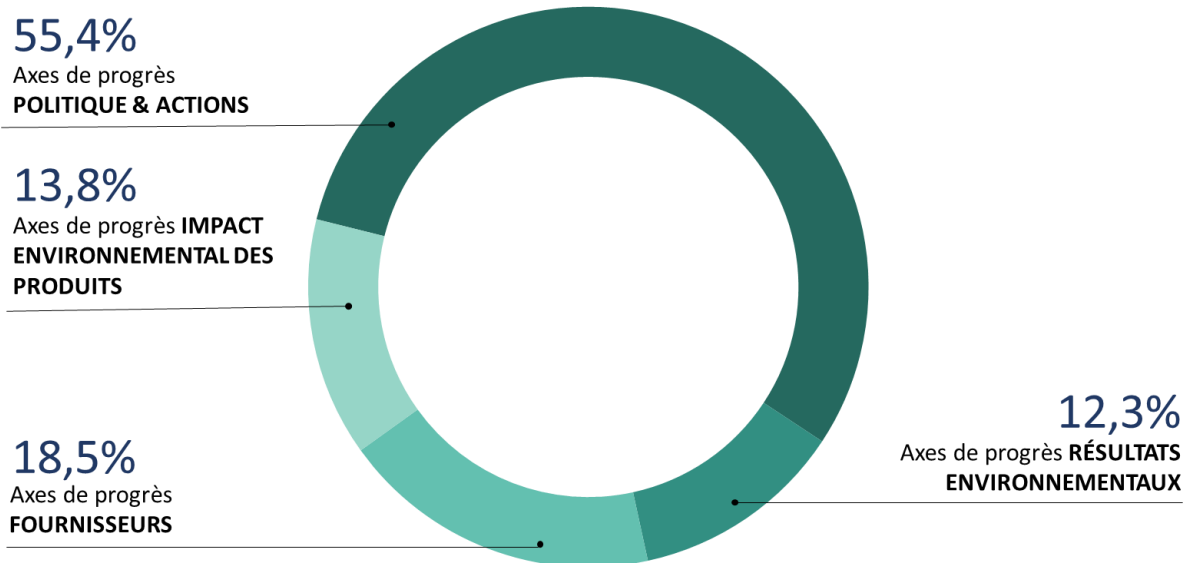


Source : La Financière de l'Echiquier
Données au 31/12/2022

* La rubrique « compétence de l'équipe dirigeante » comprend en particulier les enjeux de schéma de rémunération des dirigeants sur lesquels nous faisons très régulièrement des recommandations aux entreprises.

La thématique de gouvernance la plus abordée dans nos engagements avec les sociétés est celle de la **compétence des équipes dirigeantes**. Cela nous semble tout à fait cohérent compte tenu de l'importance que nous accordons à la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles nous investissons. Cette thématique recouvre par exemple des propositions d'engagement telles que : l'existence d'un plan de succession, la diversité des profils au sein du comité exécutif ou encore l'existence de critères extra-financiers dans le schéma de rémunération des dirigeants.

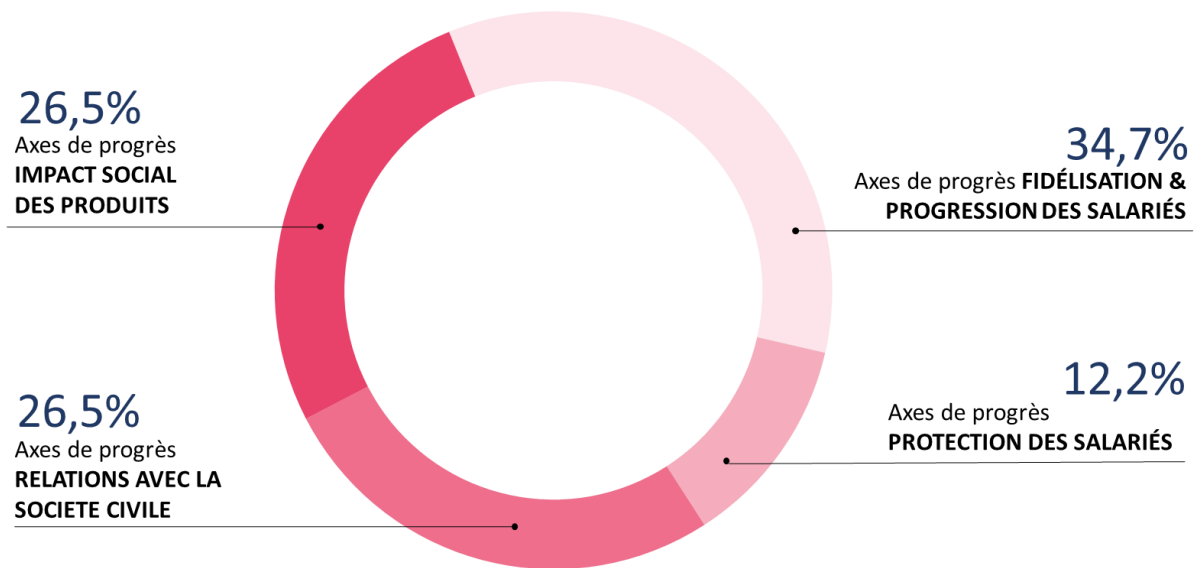
- Thématiques **ENVIRONNEMENTALES** :



Source : La Financière de l'Echiquier
Données au 31/12/2022

La thématique environnementale la plus abordée dans nos engagements avec les sociétés est celle de leurs **politiques et actions environnementales**. Bien que de plus en plus d'entreprises prennent des mesures visant à réduire leurs impacts sur l'environnement (en particulier sur le climat et la biodiversité), il peut arriver que celles-ci ne soient pas suffisamment ambitieuses. Notre rôle d'investisseur et d'actionnaire responsable est d'inciter ces entreprises à adopter les meilleures pratiques en établissant des feuilles de route avec des objectifs datés et chiffrés, et en déclinant ceux-ci en points de passage.

- Thématiques **SOCIALES** :



Source : La Financière de l'Echiquier
Données au 31/12/2022

La thématique sociale la plus abordée dans nos engagements avec les sociétés est celle de la **fidélisation et de la progression des salariés** au sein de l'entreprise. Nous mettons en particulier l'accent sur cette thématique car nous sommes convaincus qu'une bonne gestion des ressources humaines est un facteur clef de succès pour une entreprise. Cette thématique recouvre par exemple des propositions d'engagement telles que : mettre en place une mesure de la satisfaction des salariés et en communiquer les principales conclusions, établir une politique (avec des objectifs datés et chiffrés) de réduction du turnover ou encore élargir l'accès à la formation à l'ensemble des collaborateurs.

5.3 EVOLUTION DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Le tableau ci-dessous offre une comparaison entre l'activité d'engagement individuel de la Financière de l'Echiquier entre 2020, 2021 et 2022 ainsi que la répartition par thème :

	2020		2021		2022	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	60	-	118	-	117	-
Nombre d'axes de progrès	165	-	399	-	460	-

TRANSPARENCE ESG	80	48,5%	121	30,3%	211	46,8%
RELATIF AU CLIMAT OU LA BIODIVERSITE	-		-		48	10,4%
RELATIF A L'IMPACT	-		-		112	24,3%

GOVERNANCE	113	68,5%	268	67,2%	288	63,9%
x Compétence de l'équipe dirigeante	50	44,2%	110	41,0%	106	36,8%
x Contre-pouvoirs	41	36,3%	105	39,2%	89	30,9%
x Respect des actionnaires minoritaires	2	1,8%	7	2,6%	17	5,9%
x Evaluation risques extra-financiers	20	17,7%	46	17,2%	76	26,4%
ENVIRONNEMENT	33	20,0%	80	20,0%	65	14,4%
x Politique environnementale & actions	15	45,5%	42	53,2%	36	55,4%
x Résultats	5	15,2%	10	12,7%	8	12,3%
x Fournisseurs	5	15,2%	17	20,2%	12	18,5%
x Impact environnemental des produits	8	24,2%	11	13,9%	9	13,8%
SOCIAL	19	11,5%	51	12,8%	98	21,7%
x Fidélisation & progression	10	52,6%	31	60,7%	34	34,7%
x Protection des salariés	4	21,1%	8	15,7%	12	12,3%
x Fournisseurs	1	5,3%	1	2,0%	0	0,0%
x Impact social des produits	2	10,5%	1	2,0%	26	26,5%
x Relations avec la société civile	2	10,5%	10	19,6%	26	26,5%

N.B. Chaque axe de progrès est affecté à un thème (gouvernance, environnement ou social). Il peut également être affecté au thème « transparence ESG » si la recommandation faite va dans le sens d'une meilleure transparence de l'entreprise sur l'enjeu en question ou à « Relatif au climat ou à la biodiversité » si celui-ci est relatif à un de ces deux thèmes.

Source : La Financière de l'Echiquier

Que retenir de ces quelques chiffres ?

- L'**augmentation continue du nombre d'engagements depuis 2020** s'explique par l'élargissement de notre périmètre d'OPC ayant mis en œuvre un envoi systématique des axes de progrès. Ce périmètre recouvre un nombre croissant de fonds labellisés ISR. Nous nous sommes également spécifiquement engagés auprès de 8 des entreprises les plus polluantes parmi l'ensemble de nos investissements ainsi que les entreprises de nos portefeuilles ayant une activité relative à la production d'énergie à partir du charbon. Les équipes de gestion des autres fonds de LFDE sont par ailleurs encouragées à partager leurs axes de progrès avec la direction des entreprises concernées.
- La **concentration des axes de progrès vers le thème de la gouvernance** reste une constante (63,9% en 2022 contre 67,2% en 2021). Cette tendance s'explique par l'extension de notre démarche d'engagement systématique à deux fonds et un mandat de petites et moyennes capitalisations dans le cadre desquels l'analyse ESG des émetteurs en interne se concentre principalement sur la gouvernance.
- Nous observons une forte **augmentation des thématiques sociales**. Le nombre d'axes de progrès sur ces thématiques est passée de 19 à 98 entre 2020 et 2022. En relatif, ces thématiques représentent désormais plus de 21% des axes de progrès partagés avec les entreprises contre un peu moins de 12% en 2020 et 13% en 2021. Cette évolution s'explique principalement par le lancement d'une stratégie thématique à impact sur l'accès à la santé, ayant une forte dynamique d'engagement.

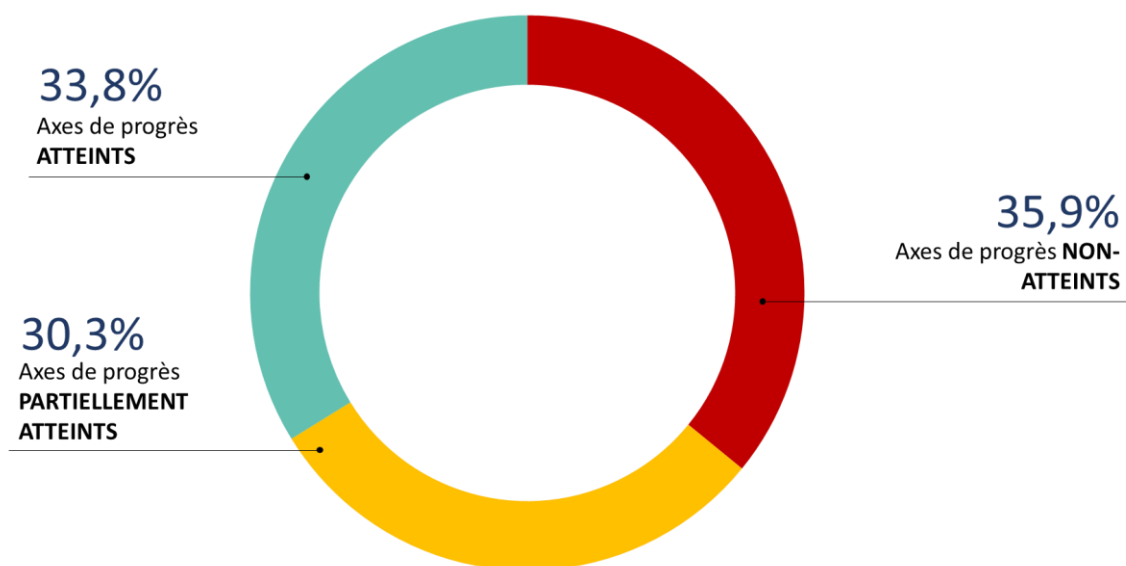
5.4 IMPACT DE NOTRE ACTIVITE D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Dans une volonté d'amélioration continue de nos pratiques d'engagement et de mesure de leur impact, nous avons décidé de mesurer le succès de notre activité d'engagement au travers de l'atteinte des axes de progrès fixés aux entreprises auxquelles ils sont transmis. Nous avons pleinement conscience que nous ne sommes pas les seuls responsables des progrès réalisés par les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous mettons cependant en œuvre tout ce qui est en notre possible pour leur apporter le soutien dont elles ont besoin dans leur démarche. Ainsi, nous espérons que notre engagement de qualité jouera un rôle aussi déterminant que possible dans les changements positifs que nous avons le plaisir de constater.

Cette analyse concerne les sociétés présentes au sein des portefeuilles des OPC de la Financière de l'Echiquier en 2022 et auxquels ont été envoyés des axes de progrès. Notre approche consiste à mesurer l'atteinte des axes de progrès fixés à ces entreprises lors de leurs précédentes analyses. Un axe de progrès pourra donc être :

- Soit **« atteint »**, si la recommandation a été mise en place par l'entreprise,
- Soit **« partiellement atteint »**, si l'entreprise a commencé à mettre en œuvre la recommandation mais que celle-ci n'a pas encore complètement abouti,
- Soit **« non-atteint »**, si l'entreprise n'a pas mis en place la recommandation.

Les résultats sur l'ensemble des sociétés de notre périmètre sont les suivants :



Source : La Financière de l'Echiquier
Données au 31/12/2022

La Financière de l'Echiquier est satisfaite du chemin parcouru : un peu plus de **64%** des **439** axes des progrès transmis avant 2021 à **94** entreprises ont été atteints ou sont en voie de l'être. Cela atteste du sérieux et de la qualité de la démarche d'engagement menée par la Financière de l'Echiquier auprès des entreprises et de la pertinence des recommandations faites.

Nous avons choisi d'illustrer quelques « **histoires d'engagement** » concernant des entreprises avec lesquelles nous sommes engagés dans la durée afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG :

- AIR LIQUIDE -
UN ENGAGEMENT ENVIRONMENTAL QUI PORTE SES FRUITS

La société **AIR LIQUIDE** est présente dans plusieurs des portefeuilles de nos fonds labellisés ISR. En mars 2020 nous avons partagé avec la société notre volonté de voir la société mesurer l'intégralité du scope 3 de ses émissions de gaz à effets de serre et de publier les résultats de cet exercice. Lors de notre revue de la notation ESG de l'entreprise, qui comprend l'évaluation des axes de progrès déjà envoyés, nous avons pu constater que la société avait effectivement publié au sein de son rapport annuel l'intégralité des scopes de ses émissions de gaz à effets de serre.

En 2022, lors de la mise à jour de la notation ESG du groupe nous nous sommes réengagés avec la société sur les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous avons demandé à la société de communiquer la part de ses sites disposant d'une certification environnementale. Nous les avons également encouragés à nommer un administrateur indépendant avec une expertise de la région Asie ou sur les solutions de transition énergétique et à communiquer sur les résultats de leurs enquêtes de satisfaction des salariés.

Engagement
Axes de progrès atteint
Environnement
Gouvernance
Social

- EXPERIAN -
UN ENGAGEMENT MULTI THEMATIQUE

Trois axes de progrès ont été transmis en 2020 à la suite de notre analyse ESG à **EXPERIAN**, groupe pharmaceutique danois. Lors de notre revue en 2022, nous avons constaté que 2 de ces axes de progrès avaient été atteints. Ces axes d'engagement concernaient notamment la publication d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre atteignables et échelonnés dans le temps, ainsi que la transparence concernant le taux et la politique de rétention des salariés de la société.

Lors de notre analyse ESG en 2022, nous avons profité de notre proximité avec l'entreprise pour suggérer à nouveau à l'entreprise de signer le Pacte Mondial des Nations Unies. Nous l'avons également encouragé l'entreprise à inclure des objectifs extra financiers dans la détermination de la rémunération court et long terme du dirigeant de l'entreprise.

Engagement	Gouvernance	Environnement	Social	Transparence	Axes de progrès atteint
Axes de progrès non atteint					

- SPIE -
MISE EN PLACE D'UNE MATRICE DE MATERIALITE

En 2020, nous avons réalisé l'analyse ESG du groupe industriel français **SPIE**. A l'issue de l'entretien dédié aux problématiques extra-financières, nous avons partagé avec l'entreprise 3 axes de progrès. Lors de notre revue en 2022, les trois axes de progrès avaient été atteints, en effet l'entreprise s'est fixé un objectif de féminisation des postes clés et a répondu au questionnaire climat du CDP. L'entreprise a également organisé une consultation de ses parties prenantes pour réaliser sa matrice de matérialité.

Après la mise à jour de notre analyse ESG en 2022, nous avons souhaité encourager l'entreprise à aller plus loin, en nommant un spécialiste des enjeux climatiques à son conseil d'administration, en se fixant des objectifs liés à la circularité et en prenant des engagements quant au développement des compétences de ses salariés.

Engagement	Gouvernance	Social	Transparence	Axes de progrès atteint
------------	-------------	--------	--------------	-------------------------

5.5 AUTRES EXEMPLES D'ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

Au-delà de notre démarche d'engagement individuel basée sur le partage d'axes de progrès, il n'est pas rare que La Financière de l'Echiquier s'engage également de manière plus discrétionnaire avec les entreprises en portefeuille ou avec certaines de ses parties prenantes (dont ses fournisseurs de données extra-financières). Ces engagements peuvent prendre diverses formes, comme : (1) des échanges approfondis avec les entreprises sur des points particuliers qui sortent du cadre des axes de progrès ou avec des consultants à la demande des sociétés et (2) des dialogues avec les entreprises désinvesties pour des motifs extra-financiers.

Au cours de l'année 2022, voici **3** exemples illustrant ce type d'engagement :

- ESKER -

UN ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE DES AXES DE PROGRES

En 2022, suite à la transmission de nos axes de progrès, les équipes de l'entreprise **ESKER** ont souhaité organiser un rendez-vous téléphonique avec l'équipe de gestion pour approfondir certains sujets. Durant cet entretien nous avons encouragé l'entreprise à inclure le scope 3 de ses émissions de gaz à effet de serre le plus large possible dans ses engagements *Science Based Targets* et à déterminer des indicateurs pertinents pour mesurer l'impact social des solutions développées par la société.

Engagement Environnement Social

- DIPLOMA -

AMELIORER LES PRATIQUES DE REMUNERATION

Depuis plusieurs années, nous engageons avec la société **DIPLOMA** sur l'amélioration de son **schéma de rémunération**, que ce soit au moment de nos analyses ESG ou à l'occasion de la saison des AG. Nous avons poursuivi en 2022 notre démarche d'engagement de long terme sur le sujet. Nous avons été conviés par la société à un **entretien dédié** au sujet afin d'exprimer notre point de vue sur le schéma existant. Nous avons à nouveau encouragé l'entreprise à **mettre en place des critères extra-financiers d'attribution** de la rémunération plus ambitieux et évolutifs.

Engagement Social

- UNE TRANSPARENCE ACCRUE DANS LE CADRE DE NOS OPC A IMPACT -

PARTAGE DU RAPPORT D'IMPACT DE NOS OPC A IMPACT

La publication des **rapports d'impact** de nos OPC à impact a été l'occasion pour nous de le partager avec **les 54 entreprises en portefeuille**. Cela nous a permis de leur rappeler l'importance de la disponibilité des données extra-financières qu'elles communiquent, et en particulier en termes d'impact. Nous sommes convaincus que ce partage est un bon moyen de montrer aux sociétés le rôle primordial des données qu'elles publient, leur utilisation vertueuse par les investisseurs responsables et de valoriser leurs engagements.

Engagement parties prenantes

6. PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT COLLABORATIF EN 2022

Depuis 2019, en plus de son engagement individuel auprès des sociétés détenues en portefeuille, La Financière de l'Echiquier a également décidé de renforcer sa mobilisation autour de démarches d'engagement collaboratif aux côtés d'autres investisseurs. Ces initiatives d'engagement collaboratif sont cruciales car elles permettent de nous engager sur des thématiques pouvant difficilement être abordées individuellement, ou encore de cibler en une fois l'ensemble des acteurs d'un même secteur. Cette méthode d'engagement nous permet également de faire entendre notre voix auprès de certaines sociétés avec lesquelles l'engagement individuel ne fonctionnerait pas, dans le cadre de notre procédure d'escalade.

En 2022, La Financière de l'Echiquier a pris part à **4** initiatives d'engagement collaboratif dont :

- FINANCE FOR BIODIVERSITY FOUNDATION - UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

En 2020, nous avons signé le « **Finance for Biodiversity Pledge** » et rejoint la « **Finance for Biodiversity Foundation** » lors de sa création. Cette fondation regroupe des acteurs des marchés financiers cherchant à inverser la perte en capital naturel au cours de la décennie et à faciliter la collaboration et les actions collectives sur les 5 engagements pris par les signataires.

Ainsi, La Financière de l'Echiquier s'est engagée à l'horizon 2024 à intégrer des critères de biodiversité dans ses analyses, à mesurer l'impact de ses investissements sur la biodiversité et à les publier en toute transparence. Dans le cadre de cette initiative nous faisons partie du groupe de travail « **Impact Assessment** » qui a pour but d'améliorer la mesure et la prise en compte des impacts sur la biodiversité par les investisseurs à l'aide d'indicateurs spécifiques.

Engagement collaboratif Biodiversité

- CDP- NON-DISCLOSURE CAMPAIGN : UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSPARENCE SUR LES IMPACT ENVIRONNEMENTAUX

Depuis 2020, LFDE participe à la **Non-Disclosure Campaign du Carbon Disclosure Project (CDP)**. Cette campagne encourage les entreprises à répondre aux questionnaires du CDP sur les sujets du changement climatique, des forêts et de l'eau. Ces questionnaires fournissent aux investisseurs des données uniformisées permettant de comparer la performance environnementale des entreprises, en particulier en termes d'empreinte carbone.

Lors de la campagne d'engagement 2022, nous avons notamment mené **un engagement direct auprès de 32 entreprises** et soutenu l'engagement d'autres acteurs en tant que co-lead auprès de 81 entreprises. Les résultats de nos engagements ont été plutôt positifs. Plus d'un quart des entreprises, que nous avons sollicitées en lead ou co-lead, ont accepté de répondre au questionnaire du CDP.

Engagement collaboratif Environnement Biodiversité Transparence

Les deux autres engagements collaboratifs auxquels La Financière de l'Echiquier a contribué au cours de l'année 2022 sont le Climate Action 100+ au sein de laquelle nous participons à un groupe de travail sur PHILIPS et la campagne du CDP sur les **Science Based Targets** incitant les entreprises à se fixer des objectifs de neutralité carbone en suivant les meilleurs standards de place.

7. HISTOIRE D'ENGAGEMENT

L'engagement de La Financière avec les entreprises est multiforme : à l'occasion des Assemblées Générales, du partage d'axes de progrès lors de la notation, au travers d'engagements collaboratifs ou encore à d'autres occasions tout au long de la vie de nos participations. Ces différents engagements sont complémentaires et sont organisés de façon coordonnée permettant l'augmentation des interactions avec l'entreprise et in fine un engagement plus qualitatif.

Notre engagement avec **KEMIRA**, entreprise finlandaise dont nous sommes devenus actionnaire début 2022, permet d'illustrer ce propos :

- KEMIRA -

UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENT

KEMIRA est un chimiste finlandais spécialiste des solutions de traitement de l'eau potable et l'efficacité des procédés industriels très intenses en eau. Ses produits permettent ainsi d'améliorer l'efficacité et la qualité de la production de ses clients, notamment au travers de la réduction de leurs consommations d'eau. À la suite d'un engagement pré-investissement fructueux, nous sommes devenus actionnaires de **KEMIRA** début 2022. Par la suite, nous avons poursuivi notre engagement en rencontrant le directeur de la RSE et les équipes Qualités & Environnement.

En février 2022, nous avons organisé un point d'avancement avec le directeur RSE de **KEMIRA** pour revoir les axes de progrès ESG partagés en 2021. Ceux concernant la réduction du taux de rotation des effectifs et la mise en place d'une matrice de matérialité ont été atteints. Cet entretien a également été l'occasion de formuler des axes de progrès plus spécifiques sur le climat et la biodiversité :

1. Définir des objectifs de réduction d'utilisation d'eau et de production de déchets
2. Mesurer la température de l'eau en sortie des usines
3. Définir des objectifs de réduction des émissions scope 3 des GES
4. Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable de l'huile de palme

En fin d'année 2022, nous avons de nouveau échangé avec le directeur de la RSE et la responsable des équipes Qualité et Environnement, ainsi que leurs experts eau, biodiversité et CO2. Depuis plusieurs mois, des **études de mesure de la température de l'eau en sortie des usines sont menées en lien direct avec notre engagement relatif à leur impact sur la biodiversité**. Ces échanges ont été l'occasion de faire émerger des réflexions de long terme sur les enjeux de biodiversité dans la chaîne de valeur, les risques physiques et la valorisation de l'impact produit.

La réactivité de l'entreprise dans nos échanges et son engagement fort à progresser, nous a convaincus d'inscrire notre démarche d'engagement dans la durée.

Engagement Multiforme

Environnement

Biodiversité

8. ENGAGEMENT AUTRES PARTIES PRENANTES

8.1 PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT AUPRES DE NOS PRESTATAIRES

Dans le cadre de nos activités, nous avons recours à plusieurs prestataires, notamment des fournisseurs de données extra-financières. Les données qu'ils mettent à notre disposition sont basées sur des méthodologies propriétaires qui peuvent présenter certaines limites. Il est également possible qu'elles ne soient disponibles que sur un nombre d'entreprises réduit. Nous échangeons donc régulièrement avec nos partenaires afin de mieux les comprendre et afin de les aider à faire évoluer leurs méthodologies par nos retours terrains

En 2022, LFDE a réalisé plusieurs engagements de cette nature dont voici un exemple :

- PRESTATAIRE DE RECUPERATION DE DONNEES - UN ENGAGEMENT SUR LA GESTION DE DONNEE

Fin 2021, LFDE a sélectionné un nouveau prestataire de service pour participer à la gestion de notre base de données extra financières. Nous avons échangé sur une base hebdomadaire avec eux pendant plus d'un an pour participer au lancement de leur solution de gestion de données afin qu'elle puisse répondre au mieux aux besoins de investisseurs responsables de la place.

Engagement parties prenantes

8.2 ENGAGEMENT AVEC LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES THEMATIQUES DURABLES

Cette forme d'engagement peut prendre différentes formes : réponse à des consultations en amont de la publication de nouvelles réglementations, participation à des groupes de travail et activités de plaidoyer sur le sujet.

En 2022, LFDE a réalisé plusieurs engagements de cette nature, dont voici un exemple :

- COMITE IR RESTREINT DE L'AFG - UNE IMPLICATION DE TOUS LES INSTANTS SUR LES SUJETS REGLEMENTAIRES

La Financière de l'Echiquier est membre permanent du comité IR restreint de **l'Association Française de la Gestion d'actifs**. Dans le cadre de ce comité nous sommes amenés à contribuer à de nombreux travaux structurant pour la finance durable.

En 2022, compte tenu de l'actualité réglementaire importante nous avons été amenés à traiter de nombreux sujets structurant pour la Finance durable tels que : SFDR, la révision MIF2, la définition de l'investissement durable.... Ce siège permanent nous permet de faire valoir notre opinion sur chacun des sujets abordés.

Engagement pouvoirs publics

- STANDARD DE REPORTING -
CONSULTATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE

En 2022, nous avons répondu à l'appelle de **l'Association Française de la Gestion d'actifs** et répondu à la consultation de l'EFRAG sur les standards sociaux pour la réglementation CSRD. Cette consultation nous a permis de faire entendre notre point de vue sur ce que nous considérons être des standards de reporting des sociétés dont celles dans lesquelles nous sommes investis. Nous espérons ainsi avoir contribué à l'amélioration des standards de transparence des entreprises sur les sujets sociaux.

Engagement pouvoirs publics Social

8.3 ENGAGEMENT SPECIFIQUE SUR L'INVESTISSEMENT A IMPACT

Finance for Tomorrow devenu **l'Institut de la Finance durable** a lancé un groupe de travail de place dédié à la finance à impact en mars 2021, à l'initiative de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des finances et de la relance et d'Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable.

- GROUPES DE TRAVAIL IMPACT INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE -

Acteur référent de la finance à impact, nous considérons qu'il est de notre responsabilité de contribuer aux débats et à la structuration de la vision de l'impact, en particulier sur les marchés cotés. LFDE a ainsi participé dès 2020 aux réflexions sur la définition de l'impact dans l'univers coté et du non coté portées par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et France Invest. LFDE a travaillé au sein des 3 groupes de travail sur les 3 piliers de la finance à Impact : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesurabilité.

En 2021, le ministère des Finances et de l'Economie a mandaté l'Institut de la Finance durable pour poursuivre les travaux sur la définition de l'impact. LFDE a participé une nouvelle fois à un groupe de travail et aux débats afin de partager notre vision exigeante de l'impact.

La finalité de ces travaux est la publication d'une définition commune de la finance à impact. Parallèlement, LFDE a publié en 2021 sa propre doctrine d'impact, novatrice et évolutive, reflétant notre positionnement exigeant.

En 2022, LFDE a contribué aux débats au sein de plusieurs sous-groupes, notamment ceux portant sur la charte d'impact et la formulation de propositions pour une déclinaison « impact » du label ISR de l'Etat français.

Engagement parties prenantes

8.4 ENGAGEMENT SPECIFIQUE SUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITE

LFDE a renforcé son engagement en faveur du climat et de la biodiversité en publiant début 2021 sa **Stratégie Climat et Biodiversité**, comprenant une politique destinée à encadrer le financement du charbon thermique et des énergies non conventionnelles et controversées. Dans le cadre de cette stratégie, l'engagement avec les entreprises joue un rôle primordial.

Une procédure d'engagement spécifique est définie pour les entreprises impliquées du secteur du charbon thermique afin de les accompagner dans leur sortie totale de ces activités d'ici 2030. En complément, les entreprises jugées matérielles dans la transition environnementale font également l'objet d'un engagement renforcé. Dans ces deux cas, notre travail d'engagement s'appuiera sur une analyse détaillée fondée sur la méthodologie propriétaire « Maturité Climat et Biodiversité ».

Cette volonté de sensibiliser nos parties prenantes s'est également illustrée par l'organisation de la deuxième édition de notre événement dédié au climat et à la biodiversité.

- LES RENCONTRES DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITE 2022 -

La deuxième édition des Rencontres du Climat et de la Biodiversité a réuni début octobre 2022 experts, entreprises et clients de LFDE, afin de mobiliser l'ensemble de notre écosystème, stimuler l'échange de bonnes pratiques et dégager des pistes concrètes de travail pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité.

Cet événement s'est déroulé en deux temps : une soirée à la fondation GoodPlanet à Paris et des ateliers rassemblant experts, entreprises et clients. 3 ateliers de travail ont été organisés sur les thèmes de la taxonomie européenne, de la gestion de la biodiversité pour les forêts et de la transition juste. Ils ont réuni 8 entreprises européennes et 14 clients autour de l'équipe de gestion de notre stratégie dédiée au climat et à la biodiversité et de notre équipe de Recherche Investissement Responsable. Ces ateliers animés par des experts environnementaux et de la finance responsable européens – Carbon4 Finance, Reforest'Action et l'Institut de la Finance Durable – ont livré de précieux premiers enseignements et dégagé des pistes d'engagements, qui seront suivis dans le temps.

Environnement Biodiversité

9. ANNEXES

9.1 RESULTAT DE LA POLITIQUE DE VOTE A ECHELLE DES FONDS

Les principaux chiffres reflétant par fonds l'activité de vote de LFDE en 2022 (comparaison avec 2020 et 2021) sont présentés ci-dessous :

	2020		2021		2022		
	% de votes aux e vote AG*	% de votes "contre" (ou abstention)	% de votes aux AG*	% de votes "contre" (ou abstention)	% de votes aux AG*	% de votes "contre" (ou abstention)	Nombre de votes « contre » (ou abstention)
INVESTISSEMENTS A IMPACT							
x Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe	-**	-**	100%	16,0%	100%	11,2% ↓	77
x Echiquier Health Impact for All			100%	21,9%	100%	14,6% ↓	55
x Echiquier Impact et Solidaire	-**	-**	-**	-**	100%	14,4%	95
x Echiquier Positive Impact Europe	100%	18,7% ↑	100%	16,7% ↓	100%	14,5% ↓	98
ISR							
x Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	100%	26,4% ↑	100%	18,5% ↓	100%	14,0% ↓	69
x Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe (1)	100%	15,6% ↓	100%	15,0% ↓	100%	14,0% ↓	89
x Echiquier Alpha Major SRI	100%	20,5% ↑	100%	19,7% ↓	100%	14,5% ↓	92
x Echiquier Major SRI Growth Europe (1)	100%	20,5% ↑	100%	19,7% ↓	100%	14,5% ↓	92
x Echiquier Arty SRI (1)	100%	19,2% ↓	100%	19,1% ↓	100%	15,3% ↓	112
x Echiquier High Yield SRI Europe		0,0%	100%	0,0%		0,0%	0
x Echiquier Convexité SRI Europe		0,0%	100%	14,3%		0,0%	0
x Echiquier Credit Europe SRI		0,0%	100%	7,7%		0,0%	0
INTEGRATION ESG							
x Echiquier Agressor et Agressor PEA	100%	19,1% ↓	100%	16,8% ↓	100%	13,7% ↓	111
x Echiquier Artificial Intelligence	100%	24,6% ↑	100%	27,1% ↑	100%	15,2% ↓	48
x Echiquier Entrepreneurs	100%	17,0% ↑	100%	12,8% ↓	100%	12,8% ↓	110
x Echiquier Excelsior	100%	16,3% ↑	100%	14,6% ↓	100%	12,9% ↓	78

x Echiquier Patrimoine	100%	29,6% ↗	100%	20,0% ↘	100%	15,5% ↘	114
x Echiquier Luxury	100%	25,9% ↘	100%	26,13% ↗	100%	23,17% ↘	92
x Echiquier Robotics	100%	17,3% ↘	100%	19,39% ↗	100%	16,55% ↘	60
x Echiquier Space	-*	-*	100%	31,5%	100%	23,56% ↘	82
x Echiquier USA	100%	24,2% ↗	100%	26,87% ↗	100%	27,54% ↗	103
x Echiquier Value Euro	100%	20,7% ↘	100%	23,44% ↗	100%	19,74% ↘	211
x Echiquier World Equity Growth	100%	18,2% ↘	100%	26,51% ↗	100%	21,43% ↘	84
x Echiquier World Next Leaders	100%	28,6% ↗	100%	27,05% ↘	100%	35,62% ↗	78

Source : La Financière de l'Echiquier
Données au 31/12/2020, 31/12/2021 et au 31/12/2022

*Pourcentage d'exercice des droits de vote aux assemblées générales pour lesquelles LFDE a obtenu les autorisations d'exercer ses droits de vote

** L'absence de données pour certains fonds s'explique par la création récente de ceux-ci.

(1) Les données de vote pour les compartiments Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe Fund et Echiquier Major SRI Growth Europe Fund de la SICAV luxembourgeoise « ECHIQUIER FUND » sont identiques à celles présentées dans le tableau.

De plus, concernant nos douze OPC labellisés ISR en 2022 :

	Nombre d'AG votées	Nombre de résolutions votées	% de votes aux AG*	Nombre de votes "contre"
INVESTISSEMENTS A IMPACT				
x Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe	36	688	100%	77
x Echiquier Health Impact for All	27	387	100%	55
x Echiquier Impact et Solidaire	32	661	100%	95
x Echiquier Positive Impact Europe	33	676	100%	98
ISR				
x Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	31	493	100%	69
x Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	38	665	100%	89
x Echiquier Alpha Major SRI	38	726	100%	143
x Echiquier Major SRI Growth Europe	38	726	100%	143
x Echiquier Arty SRI	51	903	100%	172
x Echiquier Convexité SRI Europe	0	0	-	0
x Echiquier High Yield Europe SRI	0	0	-	0
x Echiquier Credit Europe SRI	0	0	-	0

*Pourcentage de vote aux assemblées générales pour lesquelles LFDE a obtenu les autorisations d'exercer ses droits de vote

Les fonds Echiquier Credit Europe SRI, Echiquier High Yield SRI Europe et Echiquier Convexité SRI Europe sont présents dans les deux tableaux précédant car il s'agit de fonds obligataires labellisés ISR, pour lesquels nous votons également à 100% des AG. Ce nombre d'AG est très restreint compte tenu de la classe d'actifs : 0 en 2018, 4 en 2019, 0 en 2020, 6 en 2021 et 0 en 2022. Cette démarche s'applique également aux compartiments obligataires de nos fonds diversifiés dont Echiquier ARTY SRI.

L'évolution de notre politique de vote (vote systématique quel que soit le pourcentage du capital détenu) se reflète dans les données de vote de l'ensemble des fonds. Cette évolution n'a pour autant pas remis en cause l'attention portée à chaque résolution. Nous avons voté à pour 100% des résolutions pour lesquelles nous avons été invitées à voter, pour des raisons techniques environ 1,5% de ces décisions de vote ne sont pas arrivées à destination.

En cas d'opposition, il est très courant qu'un dialogue sur ce motif ait lieu avec l'entreprise au moment de l'AG ou lors de l'entretien avec la société dédié aux enjeux extra-financiers.

9.2 RESULTAT DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT A ECHELLE DES FONDS

Ces chiffres ne concernent que les **axes de progrès envoyés** aux entreprises en portefeuille. En 2022, nous avons formalisé **920** axes de progrès concernant **255** entreprises, sur cette liste **460** ont été envoyés à **117** sociétés. Vous trouverez ci-dessous les chiffres relatifs aux axes de progrès envoyés dans le cadre de la politique d'engagement de nos fonds labellisés ISR.

Au 31/12/2022, **12 OPC composent l'offre des fonds labellisés ISR de La Financière de l'Echiquier.**

- Echiquier Major SRI Growth Europe
- Echiquier Alpha Major SRI
- Echiquier Positive Impact Europe
- Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe
- Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap
- Echiquier Impact et Solidaire
- Echiquier Credit Europe SRI
- Echiquier ARTY SRI
- Echiquier Convexité Europe SRI
- Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe
- Echiquier High Yield SRI Europe
- Echiquier Health Impact For All

Veillez noter que pour la suite de ce rapport, les résultats de vote et d'engagement des OPC Echiquier Major SRI Growth Europe et Echiquier Alpha Major SRI seront présentés conjointement puisque les portefeuilles selon la même stratégie.

- Bilan de l'Engagement d'Echiquier Positive Impact Europe et Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe :

	Echiquier Positive Impact Europe		Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe		Echiquier Health Impact For All	
	2022	En %	2022	En %	2022	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	20	-	32	-	14	-
Nombre d'axes de progrès	70	-	114	-	84	-
Entreprises concernées par une démarche d'engagement*	-	100%	-	100%	-	100%

TRANSPARENCE ESG	31	-	30	-	43	-
CLIMAT ET BIODIVERSITE	12	-	8	-	4	-
IMPACT	37	-	26	-	37	-

GOUVERNANCE	26	37,10%	47	40,4%	39	46,4%
x Compétence de l'équipe dirigeante	8	30,8%	9	47,4%	11	28,2%
x Contre-pouvoirs	9	34,6%	4	21,0%	9	23,1%
x Respect des actionnaires minoritaires	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Evaluation risques extra-financiers	9	34,6%	6	31,6%	19	48,7%
ENVIRONNEMENT	18	25,7%	8	17,0%	9	10,7%
x Politique environnementale & actions	8	44,4%	5	62,5%	6	66,7%
x Résultats	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Fournisseurs	5	27,8%	2	25,0%	2	22,2%
x Impact environnemental des produits	5	27,8%	1	12,5%	1	11,1%
SOCIAL	26	37,1%	20	42,6%	36	42,9%
x Fidélisation & progression	9	34,6%	8	40,0%	8	22,2%
x Protection des salariés	2	7,7%	2	10,0%	3	8,3%
x Fournisseurs	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Impact social des produits	5	27,8%	6	30,0%	16	44,5%
x Relations avec la société civile	8	30,8%	4	20,0%	9	25,0%

*Cycles d'engagement de 2 ans

	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %
RESULTATS DE L'ENGAGEMENT	149	100%	109	100%	23	100%
Axes de progrès atteints	58	38,9%	41	37,6%	2	9,5%
Axes de progrès partiellement atteints	41	27,5%	38	34,9%	7	33,3%
Axes de progrès non-atteints	50	33,6%	30	27,5%	12	57,1%

	Echiquier Positive Impact Europe	Echiquier Climate & Biodiversity Impact Europe	Echiquier Health Impact For All
	2022	2022	2022
AUTRES ENGAGEMENTS 2022			
Engagement collaboratif ¹	8	4	5
Engagement pré AG	1	0	0
Engagement post AG	11	6	0
Rencontres du climat et de la biodiversité 2022	3	3	0
Autres	43	41	4

¹Nombre d'entreprises de chaque OPC concerné par les campagnes d'engagement collaboratif auxquels LFDE a participé

- Bilan de l'Engagement d'Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe, Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap et Echiquier Major SRI Growth Europe:

	Echiquier Major SRI Growth Europe		Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe		Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap	
	2022	En %	2022	En %	2022	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	19	-	19	-	12	-
Nombre d'axes de progrès	67	-	64	-	44	-
Entreprises concernées par une démarche d'engagement*	-	100%	-	97%	-	96%

TRANSPARENCE ESG	29	-	32	-	29	-
CLIMAT ET BIODIVERSITE	7	-	4	-	3	-

	2022	En %	2021	En %	2020	En %
GOUVERNANCE	32	47,8%	44	68,8%	29	65,9%
x Compétence de l'équipe dirigeante	15	46,9%	12	27,3%	7	24,1%
x Contre-pouvoirs	4	12,5%	19	43,2%	12	41,4%
x Respect des actionnaires minoritaires	0	0,0%	2	4,5%	0	0,0%
x Evaluation risques extra-financiers	13	40,6%	11	25,0%	10	34,5%
ENVIRONNEMENT	12	17,9%	7	10,9%	5	11,4%
x Politique environnementale & actions	9	75,0%	3	42,9%	1	20,0%
x Résultats	0	0,0%	1	14,2%	3	60,0%
x Fournisseurs	3	25,0%	3	42,9%	1	20,0%
x Impact environnemental des produits	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
SOCIAL	23	34,3%	13	20,3%	10	22,7%
x Fidélisation & progression	6	26,1%	6	46,1%	5	50,0%
x Protection des salariés	3	13,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Fournisseurs	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Impact social des produits	8	34,8%	4	30,8%	4	40,0%
x Relations avec la société civile	6	26,1%	3	23,1%	1	10,0%

	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %
RESULTATS DE L'ENGAGEMENT	122	-	89	-	67	-
Axes de progrès atteints	48	39,3%	26	29,5%	15	22,4%
Axes de progrès partiellement atteints	34	27,9%	28	31,8%	23	34,3%
Axes de progrès non-atteints	40	32,8%	34	38,6%	29	43,3%

*Cycles d'engagement de 2 ans

	Echiquier Major SRI Growth Europe	Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	Echiquier Agenor Euro SRI Mid Cap
	2022	2022	2022
AUTRES ENGAGEMENTS 2022			
Engagement collaboratif ¹	3	19	11
Engagement pré AG	0	4	4
Engagement post AG	2	5	5
Rencontres du climat et de la biodiversité 2022	1	1	1
Autres	19	12	11

¹Nombre d'entreprises de chaque OPC concerné par les campagnes d'engagement collaboratif auxquels LFDE a participé

- Bilan de l'Engagement d'Echiquier Arty SRI, Echiquier Credit SRI Europe et Echiquier Convexité SRI Europe :

	Echiquier Arty SRI		Echiquier Credit SRI Europe		Echiquier Convexité SRI Europe	
	2022	En %	2022	En %	2022	En %
Nombre d'entreprises avec engagement	40	-	33	-	13	-
Nombre d'axes de progrès	133	-	111	-	43	-
Entreprises concernées par une démarche d'engagement*	-	75%	-	70%	-	68%

TRANSPARENCE ESG	55	-	45	-	16	
CLIMAT ET BIODIVERSITE	13	-	8	-	3	

GOVERNANCE	84	63,2%	72	64,9%	32	74,4%
x Compétence de l'équipe dirigeante	35	41,7%	24	33,3%	12	37,5%
x Contre-pouvoirs	31	36,9%	27	37,5%	9	28,2%
x Respect des actionnaires minoritaires	2	2,4%	2	2,8%	1	3,1%
x Evaluation risques extra-financiers	16	19,0%	19	26,4%	10	31,2%
ENVIRONNEMENT	16	12,0%	12	10,8%	5	11,6%
x Politique environnementale & actions	11	68,7%	8	66,7%	2	40,0%
x Résultats	1	6,3%	1	8,3%	1	20,0%
x Fournisseurs	2	12,5%	2	16,7%	1	20,0%
x Impact environnemental des produits	2	12,5%	1	8,3%	1	20,0%
SOCIAL	33	24,8%	27	24,3%	6	14,0%
x Fidélisation & progression	14	42,5%	11	40,8%	4	66,6%
x Protection des salariés	3	9,1%	2	7,4%	1	16,7%
x Fournisseurs	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
x Impact social des produits	8	24,2%	8	29,6%	1	16,7%
x Relations avec la société civile	8	24,2%	6	22,2%	0	0,0%

	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %	Avant 2021	En %
RESULTATS DE L'ENGAGEMENT	188	-	148	-	62	-
Axes de progrès atteints	78	41,5%	65	43,9%	20	32,3%
Axes de progrès partiellement atteints	47	25,0%	37	25,0%	19	30,6%
Axes de progrès non-atteints	63	33,5%	46	31,1%	23	37,1%

*Cycles d'engagement de 2 ans

	Echiquier Arty SRI	Echiquier Credit SRI Europe	Echiquier Convexité SRI Europe
	2022	2022	2022
AUTRES ENGAGEMENTS 2022			
Engagement collaboratif ¹	34	24	12
Engagement pré AG	3	3	3
Engagement post AG	6	5	4
Rencontres du climat et de la biodiversité 2022	3	3	2
Autres	37	31	15

¹Nombre d'entreprises de chaque OPC concerné par les campagnes d'engagement collaboratif auxquels LFDE a participé

Ce document vise à répondre à l'obligation de transparence en ce qui concerne l'exercice des droits de vote par LFDE lors des Assemblées Générales des émetteurs. Il ne s'agit pas d'un document commercial ou marketing. Il est possible que certains fonds mentionnés dans ce rapport ne soient pas commercialisés dans votre pays. Pour plus d'informations, veuillez contacter la société de gestion.